



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 70459

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le rapport d'activité 2000 du Conseil national à la consommation (CNC). Le CNC souhaite, à propos des produits cosmétiques de protection solaire, que « des travaux soient développés pour permettre à chacun de déterminer son phototype et mieux connaître ses réactions face au soleil. Une telle méthode permettrait d'éviter la prolifération d'objets susceptibles de tromper le consommateur. Ce type de test devrait être validé, voir normalisé ». Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70459

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7217